

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hopital Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

173225

**Déclaration de Maladie : N° S19-0053185**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8741 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Jaafar S. ELHASSANE Date de naissance : 26.11.67

Adresse : N° 4 Rue n° 4 AL QODSS Lissasfa CASA

Tél. : 0661 45 89 7 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05.07.2023

Nom et prénom du malade : Jaafar Ismail Age : 14 Ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Aphthose buccale accidentelle

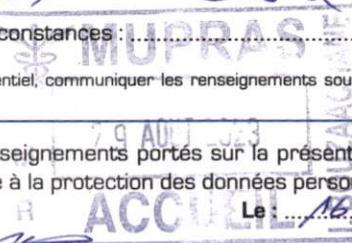
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 15.1.2023

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.07.23	CS		300,00 DH	<p>Dr Nabila MIKOU Lép. KABBAJ            Professeur de Pédiatrie            40 Angle Rue des Hôpitaux et Rue Dubreuil            Quartier des Hôpitaux Casablanca            Tél: 05 22 20 55 20 / 05 22 20 22 20            JAPE : 591034819</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIA S.A.R.L.A.U 140 Lot Smirka Lissasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	05/02/2023	+= M6,32

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS D'ENTRETIEN  
ET DE CHAÎNES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée et le résultat obtenu, en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

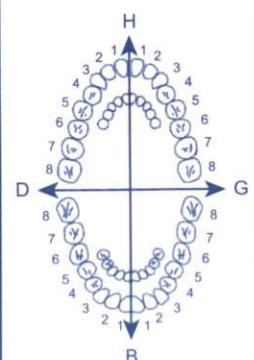
O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

### (Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



#### **DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

3/ Solutio à préparer

Bicarb 14%  
Solutio gel

Solupect 20 w/g (SCP)  
Xylozaine

28/3/4° 4 Glucose  
Δ 6 f  


Δ 9 1/2 / J (2nd)

Mb/32

Dr Nabila MIKOU ép. KABBAJ  
Professeur de Pédiatrie  
10, Angle Rue des Hôpitaux et Rue du Mouurell  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
Tel: 05 22 20 55 20 / 05 22 20 22 20  
Fax: 05 22 20 22 20

**Dr Nabiha MIKOU**

**Ep. KABBAJ**

**Professeur de Pédiatrie**

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat  
et de l'Université Paris V

Ancienne chef de Service de Pédiatrie  
à l'Hôpital d'Enfants de Casablanca

**Pédiatrie Générale**

Rhumatologie et Médecine Interne Pédiatriques



**الدكتورة نبيهة ميكو**

**زوجة قباج**

**أستاذة في طب الأطفال**

**خريجة كلية الطب بالرباط  
وبجامعة باريز ٧**

**رئيسة مصلحة طب الأطفال سابقاً  
بمستشفى الأطفال بالدار البيضاء**

**طب الأطفال**

**أمراض المفاصل والطب الباطني للطفل**

Casablanca, le..... 5/7/2023 البيضاء في

Zououl Tsoofer

✓Fitox + spray

Doxycycline x 21d  
osmose buccale

✓Slope need cp 20 cm f

3sp/d = 3 jets

PHARMACIE SARANA,  
140 Lot SARANA 4-U  
Suraida Lissasfa  
Casablanca  
Tél/Fax : 05 22 65 20 00

إقامة لروزو، 40، ملتقي زنقة المستشفيات و زنقة الكلوينيل گرو، الطابق 2، رقم 10، حي المستشفيات، مقابل جناح 28، الدار البيضاء

Résidence les Roseaux, 40, Angle Rue des Hôpitaux et Rue Al Colonel Gros, 2<sup>ème</sup> étage, App. 10, Quartier des Hôpitaux,  
en face du pavillon 28 de l'Hôpital Ibn Rochd (Station Tram : Wafasalaf) – Casablanca

Tél. : 05 22 20 55 20 / 05 22 20 22 20 / 06 66 50 50 50 - Fax : 05 22 20 70 20

E.mail : mikoupedia@gmail.com - Site Web : www.mikounabiha-pediatre.com

# فتوراكس®

بخاخ للحلق

للكبار

يهدي آلام  
الحنجرة



قارورة  
مع بخاخ



30 مل

مكون من  
مستخلصات  
طبيعية

MEDIPRO  
PHARMA



8 051128 636444

LOT

220877



2025/11

PPC : 89,50 dh

Colchicacées  
drogues sécables  
20 comprimés



20 قرصاً قبل الكسر

131,40  
x2

عن طريق الفم

أبو كاسبيون  
كونسيپشن  
1 مل